



FORMATIONS À L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP



Vichy, Pôle universitaire Lardy

Session 2018 | 12 > 16 mars 2018



OBJECTIFS GENERAUX

La sensibilisation à l'accueil de publics handicapés est une donnée spécifique qui n'existe pas façon régulière et institutionnelle. En plus de la nécessaire solidarité à améliorer les conditions d'accueil des personnes handicapées, les observatoires constatent qu'il s'agit d'une clientèle émergente avec laquelle il faut, dès à présent, savoir compter.

Les formations Braille & Culture s'inscrivent dans ce contexte de croissance et dans le cadre d'une qualification professionnelle. Il s'agit de savoir les accueillir sans se sentir mal à l'aise et éviter ainsi d'éventuelles maladroites et frustrations. En outre, suivie dans son intégralité (module 1 + module 2), cette formation permet aux stagiaires d'appréhender les conditions de mise en accessibilité de leur site.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront aptes à accueillir et gérer un groupe de visiteurs handicapés, dans les quatre grands handicaps que sont : le handicap moteur, la déficience mentale, les déficiences visuelle et auditive (Module 1). Le Module 2 leur permettra d'identifier les déficiences et les besoins qui en découlent. Ils seront ainsi capables de repérer les obstacles physiques ou matériels pour améliorer l'accessibilité et proposer ainsi une visite (ou une activité) adaptée grâce à diverses techniques.

PUBLICS VISES

Cette formation s'adresse à toute personne responsable ou ayant en charge l'accueil du public.

- > Salariés en poste dans les syndicats d'initiative et offices de tourisme,
- > Propriétaires, gestionnaires, et/ou personnels salariés en charge de l'accueil et/ou de l'animation sur des sites muséographiques, naturels, en hébergement ou restauration, ou tout autre structure nécessitant un accueil du public,
- > Indépendants ayant un projet personnel de création de structures de service à la personne,
- > Personnes non salariées désirant acquérir les compétences à l'accueil du public handicapé pour postuler à un emploi ou à titre personnel.

CONDITIONS D'ACCES

- > Expérience professionnelle requise dans le domaine de l'accueil.
- > Conditions particulières : avoir renseigné correctement toutes les rubriques du dossier d'inscription.
- > Pré requis Module 1 : aucun / Module 2 : avoir suivi le module 1 ou formation équivalente.



CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

Scindée en 2 modules, cette formation s'adresse aux personnes ayant en charge l'accueil de public mais également à tous les professionnels du tourisme en attente de réponses concernant l'accessibilité et l'accueil des publics handicapés.

Module 1

LUNDI
Loi 2005 Handicap auditif
MARDI
Handicaps moteur / mental
MERCREDI
Handicap visuel

Module 1 : Savoir accueillir

> **Objectif** : Améliorer la qualité d'accueil et d'information du public handicapé. Connaître les 4 grands handicaps afin d'identifier les déficiences, les besoins qui en découlent et les techniques d'accueil à privilégier.

> **Contenu** : Loi du 11 février 2005 | Alternance d'apports théoriques et pratiques concernant les 4 grandes familles de handicap.

> **Méthodes pédagogiques** : Privilégier une pédagogie active. Apports théoriques et pratiques : témoignages de personnes handicapées, mises en situation, jeux de rôles.

Module 2

JEUDI
Accessibilité Conduite groupe
VENDREDI
Accessibilité Outils / Techniques

Module 2 : Savoir adapter sa prestation (outils et techniques)

> **Objectif** : Valoriser sa structure à travers un accueil et des services adaptés. Appréhender les besoins des personnes handicapées | repérer les obstacles pour favoriser l'accès au lieu et à son contenu | proposer une visite ou une activité adaptée (moyens de mise en accessibilité).

> **Contenu** : Accessibilité en milieu touristique ou de loisirs (outils et techniques)

> **Méthodes pédagogiques** : Orientées vers l'opérationnel. Apports théoriques et pratiques : visite de site labellisé Tourisme & Handicap en présence de personnes handicapées, mises en situation.

Durée de formation

La durée totale de la formation est de **40 heures** réparties sur **5 jours**.

> **Module 1** : 22 heures 30 (3 jours : lundi, mardi et mercredi)

> **Module 2** : 17 heures 30 (2 jours : jeudi et vendredi)

Validation de la formation

Un Certificat de suivi et de compétence à l'accueil du public handicapé sera délivré à chaque stagiaire à l'issue de la formation, dès lors que celui-ci aura démontré ses aptitudes à accueillir un groupe de personnes handicapées lors des séances de travaux pratiques programmées durant la semaine.



ORGANISATION

Lieu de formation

Pôle universitaire et technologique Lardy
1 avenue des Célestins - 03200 VICHY

> www.vichy-universite.com

Hébergement et restauration

> Afin de faciliter votre déplacement, une liste d'hôtels sélectionnés selon les critères de budget et de proximité, vous sera adressée dès réception de votre inscription.

> Nous vous proposons de déjeuner sur place, au restaurant universitaire pour un tarif avantageux de 5,80 € environ.

Coût de la formation

> Formation complète : 1 215 €

> Module 1 : 750 €

> Module 2 : 500 €

Braille & Culture est un organisme de formation déclaré. En tant que salarié, agent de la fonction publique, indépendant... vous pouvez établir un dossier de prise en charge auprès de l'organisme collecteur de votre structure : Unifonction, Opacif, Unifaf, Agefos, Vivea, Afdas, Fongecif, etc. Cette demande peut s'établir au titre du DIF (ou CPF) ou du plan de formation.

Pour les personnes en recherche d'emploi, un dialogue doit être engagé avec votre conseiller Pôle Emploi afin d'obtenir un accord et rechercher une prise en charge totale ou partielle des coûts de formation.

Le nombre de places disponibles par session est limité à 12 participants

CONTACT

> Isabelle RICHARD

Braille & Culture

11 rue de la Petite Vitesse - 63260 AIGUEPERSE

Tél. 04.73.64.21.04

E-mail : brailleetculture@wanadoo.fr

**Date limite de dépôt des dossiers d'inscription
accompagnés d'une attestation de prise en charge financière :**

> Vendredi 17 février 2018



Nos références :

> Formations Inter-entreprises :

Communauté d'agglomération d'Annecy, Conseil général du Finistère, Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier, ONF, MuséoParc Alésia, Propriétaires de gîtes, Pays Gévaudan Lozère, Office de Tourisme St Brisson, Centre Omnisport Vichy, Office de Tourisme de la Châtaigneraie cantalienne, LPO Auvergne, Office de Tourisme de Gourdon, Ville de Joigny, Office de Tourisme d'Issoire, Ville de Blois, Ville de Nevers, Office de Tourisme de Royan, Office de Tourisme de Royat Chamalières, Office de Tourisme Montdidier, Conseil général de Montpellier, Office de Tourisme de Nevers, Musée Lecoq (Clermont-Ferrand), Office de Tourisme de La Roche Posay, Conseil général de l'Hérault, Musée d'Art Roger Quilliot (Clermont-Ferrand), etc.

> Formations Intra :

Comité Régional du Tourisme Centre Val de Loire, FROTSI Midi-Pyrénées (31), Aventure Michelin (63), CNFPT Clermont-Ferrand (63), La Poste Auvergne, Guides Interprètes Parthenay (79), Parc Naturel Régional de Millevaches (19), Écomusée des Cévennes (48), OT de Conques (12), Village de Villefranche de Conflent (66), Château de La Bâtie d'Urfé (42), OT de Gravelines (59), OT de Mende (48), Musée de Souvigny, OT des Baux-de-Provence (13), etc.